



Lascaux - Dordogne
Vallée Vézère
Office de Tourisme

BON D'ENGAGEMENT HÔTELS RESTAURANTS 2019

Hors territoire Communauté de Communes Vallée de l'Homme

Raison sociale :

PACK UNIQUE

- Insertion de votre restaurant dans le guide touristique (photo et texte en français)
- Insertion sur la brochure en ligne « Hôtels Vallée Vézère »
- Fiche détaillée sur le site internet www.lascaux-dordogne.com
- Mise à jour de vos disponibilités par nos soins en saison (sous réserve de réponse de votre part) et par vos soins hors saison
- Affichage de vos disponibilités en saison dans les 4 bureaux d'information touristique (Le Bugue, Les Eyzies, Montignac, Limeuil)
- Accompagnement pour l'utilisation du VIT (mise à jour par vos soins des informations de la base de données du SIRTAQUI pour la partie Hôtel)
- Mise à disposition de la documentation de l'Office de Tourisme (guide et carte touristique) : 1 livraison en avant-saison
- Visite de votre établissement par la référente (sous réserve de disponibilité)
- Invitation à une visite guidée ou balade contée (pour 2 pers.)

390 € TTC
325 € HT

(moins de 10
chambres)

420 € TTC
350 € HT

(de 10 à 20
chambres)

450 € TTC
375 € HT

(plus de 20
chambres)

Options en complément du Pack Unique :

- Abonnement au **Wifi territorial** (voir détails p. 3) : offre réservée aux partenaires situés sur les territoires des Communautés de Communes de la Vallée de l'Homme et du Terrassonnais en Périgord Noir
équipement de base offert (119 €), facturation indépendante : **13,08 € TTC** (10,90 € HT) / mois
- **Traduction** de votre descriptif commercial en GB, ES sur le site Internet : **40 € TTC** (33,33 € HT)
- Dépôt de documents dans tous les bureaux de l'office : **220,83 € HT** (265 € TTC)

PRESTATIONS SANS LE PACK

- **Fiche détaillée en français sur www.lascaux-dordogne.com** **129,17 € HT** (155 € TTC)
Demande recevable jusqu'au 31/03/2019 - Validité de la prestation jusqu'au 31/12/2019
- **Dépôt de documents dans tous les bureaux de l'office** **416,67 € HT** (500 € TTC)
Demande recevable jusqu'au 31/05/2019 - Validité de la prestation jusqu'au 31/12/2019



REDUCTIONS

Votre établissement dispose-t-il d'un classement, label ou marque suivants :

(10% de remise sur votre pack si au moins une réponse cochée)

- Tourisme et Handicap Classement préfectoral en étoiles Marque Qualité Tourisme
 Clef Verte ou Eco Label Européen Maître restaurateur

Attention : si vous avez plusieurs hébergements / activités sous le même nom et que vous remplissez plusieurs bons d'engagement, merci de cocher cette case ! Voir conditions de remise en dernière page.

Nouveau : inscription gratuite aux newsletters de l'office : si vous souhaitez recevoir ces 2 documents par mail, merci de cocher les cases correspondantes (obligatoire dans le cadre de la réglementation RGPD).

- Je souhaite recevoir la newsletter FMA (fêtes et manifestations)
 Je souhaite recevoir la newsletter pro

Je soussigné(e), M. / Mme.....
Représentant la structure.....

Déclare avoir pris connaissance des présents tarifs et conditions 2019 et souscrire aux prestations cochées ci-dessus. **Je n'envoie pas mon règlement**, je recevrai une facture calculée en fonction des remises éventuelles à réception du dossier complet.

Fait le

Signature / Cachet :

Merci de **renvoyer avant le 31 octobre 2018** à votre référente en bas de page :

- ce bon d'engagement complété, daté et signé
- la/les nouvelle(s) photo(s), accompagnée(s) de l'autorisation d'utilisation complétée, datée et signée

Merci de **compléter / mettre à jour** votre fiche VIT **avant le 31 octobre 2018.**

(Vos codes d'accès sont fournis dans le mail)



Amélie BORDERIE, référente «HÔTELS»
Office de Tourisme Lascaux-Dordogne, Vallée Vézère
19 avenue de la préhistoire – 24620 LES EYZIES DE TAYAC
amelie@lascaux-dordogne.com – Tél : 05 53 06 97 05

LE WIFI TERRITORIAL

Une offre préférentielle pour mettre en place un hotspot wifi

afin d'offrir un service supplémentaire à l'échelle de notre territoire, mais aussi se régulariser au regard de la loi.

A l'heure où **96% des européens restent connectés** à Internet sur leur lieu de séjour, proposer le wifi gratuit à sa clientèle est devenu incontournable. C'est progressivement devenu un service de première nécessité et **un critère de choix pour 81% des français.**

Proposer le wifi permet d'améliorer son offre, c'est un élément fort de satisfaction. Mais saviez-vous qu'il existe toute une réglementation en lien avec l'ouverture du wifi au public ? Respect des normes d'émission d'ondes, loi Hadopi, collecte et stockage des données techniques et respect des libertés individuelles...

Pour vous régulariser au regard de la loi, vous devez mettre en œuvre votre propre Hotspot privé pour permettre à votre clientèle de se connecter à Internet en toute légalité. Vous pourrez définir votre politique d'accès.

Les communautés de communes Vallée de l'Homme et Terrassonnais en Périgord noir Thenon Hautefort, en lien avec leurs offices de tourisme, ont négocié pour 100 prestataires touristiques une offre préférentielle auprès de la société 2ISR :

- la fourniture et la mise en service du Hotspot gratuit (valeur 99,00€ HT)
- l'abonnement à Clic&Surf pour 10,90€ HT par mois (à la charge du prestataire)

A terme, s'équiper permet de répondre à 2 objectifs de territoire majeurs :

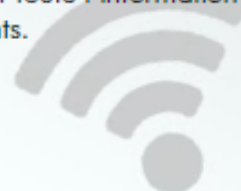
- Améliorer l'image de la destination, un territoire connecté : grâce au maillage des prestataires, le réseau permet d'offrir une connexion gratuite et facilité pour les visiteurs avec une identification unique puis reconnexion automatique.
- Augmenter la durée de séjour et les retombées économiques : une fois identifié, l'internaute est dirigé vers le portail de l'office du tourisme. Cela permet de diffuser toute l'information sur l'offre touristique, avec notamment l'information «chaude» des évènements.

Plus d'informations :

Séverine Besson, Chargée de mission «Structuration touristique des territoires»

07 87 49 00 39 - severine@lascaux-dordogne.com

<http://pro.lascaux-dordogne.com/reglementation-wifi/>





CONDITIONS DE REMISE

Le pack le plus cher est toujours le 1^{er} pack. L'achat de prestations complémentaires en plus d'un ou plusieurs packs n'ouvre droit à aucune remise.

**1 PACK
acheté**

Plein tarif
sauf si classement,
label ou marque = -10%
parrainage = -20%

**2 PACKS
achetés**

1^{er} pack
+ 1 pack remisé à 30%

**3 PACKS
achetés**

1^{er} pack
+ 1 pack remisé à 30%
+ 1 pack remisé à 50%

**4 PACKS
achetés**

1^{er} pack
+ 1 pack remisé à 30%
+ 1 pack remisé à 50%
+ 1 pack remisé à 70%